



Domaine Reboul des Saint Pierre

- 2 sociétés avec chacune 2 associés chefs d'exploitation et des salariés saisonniers
- Localisation : Sainte Anastasie, Gard (30)
- Exploitation viticole + diversification céréales, oliviers, asperges
- Installé depuis 1987, en conventionnel



« Le plaisir de voir
des animaux dans
les vignes! »



Des motivations multiples

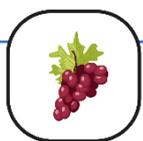
Motivation technique et économique

Besoin de gérer l'enherbement dans les vignes, intérêt économique : moins de temps passé, moins de gasoil dépensé

Motivation personnelle

L'exploitation d'origine était composée d'un seul hectare de vigne et d'un troupeau de brebis : « c'est un peu un retour aux sources »

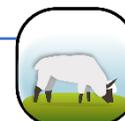
Atelier végétal



vigne

- 80 ha de vignes
- 4 ha d'asperges
- 15 ha de céréales
- 1,5 ha d'oliviers

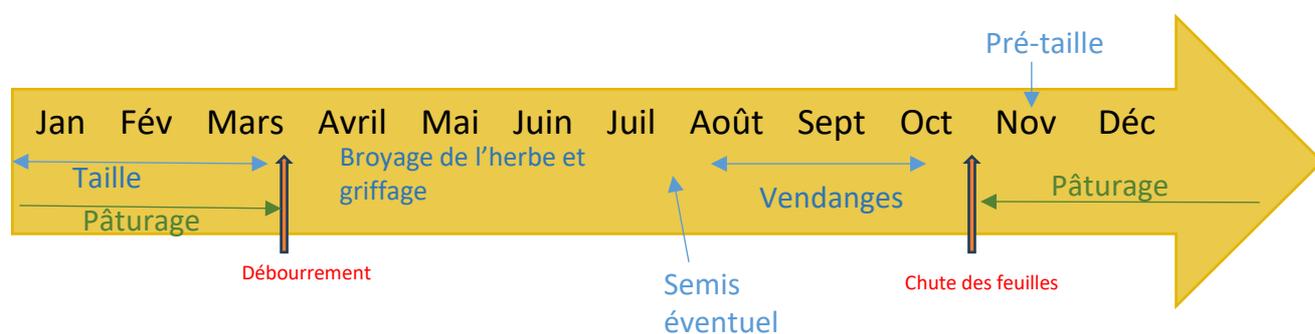
Atelier d'élevage



élevage
ovin

- 200 brebis
- Eleveur voisin, pâture en parcs mobiles sur les vignes

Vignes pâturées par des ovins en automne et hiver



Comment pilotez-vous cette pratique ?



Gestion de l'enherbement

- Un broyage de la végétation est pratiqué durant tout le printemps au fur et à mesure de la pousse de l'herbe et un griffage est effectué un rang sur deux
- Des essais de semis d'engrais verts ont été fait : radis fourrager, colza mais c'est difficile à gérer par le pâturage, le mieux est l'enherbement naturel.

Pâturage de la chute des feuilles au débourrement

- Le berger vient faire pâturer le troupeau de 200 brebis à partir du moment où les feuilles des vignes tombent. Il repart avant le débourrement des ceps.
- Les brebis sont parquées en filets électrifiés mobiles. Elles tournent sur plusieurs parcelles, en tout 40 ha environ, choisies pour leur simplicité d'accès pour l'éleveur. Le critère de sortie des parcelles : « quand c'est raclé ! »

Traitements phytosanitaires hors période de pâturage

- La vigne est traitée tout le printemps et au début de l'été (dernier traitement début août) contre différentes maladies.



Quels sont les intérêts et les avantages de la pratique ?



Technique

- Gestion de l'enherbement qui constitue une concurrence forte pour la vigne

Economique

- Le pâturage des brebis économise un passage de broyeur

Social

- Valorisation de la pratique pour une partie de la production vendue en direct

Environnemental

- Moins de carburant utilisé pour la gestion du vignoble



Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur des attentes ?



Technique

- Pas de contrainte particulière à la mise en œuvre de cette pratique dans le cas de cette exploitation : l'éleveur est un voisin, il s'occupe de mettre en place les parcs de pâturage et d'amener l'eau aux animaux

Economique

- Le pâturage régulier jusqu'au débourrement des vignes permet de repousser la date du premier broyage de la végétation entre les rangs. L'agriculteur estime qu'il économise un passage de broyeur et l'herbe à broyer est moins haute : c'est plus facile

Social

- L'image du produit bénéficie de cette pratique. Par contre ce n'est pas pris en compte dans le cadre des démarches « Terravitis » et Haute Valeur Environnementale (HVE).

Environnemental

- Regret de l'agriculteur par rapport à l'absence de prise en compte de la pratique dans la démarche HVE

Quelques points de vigilance



Tassement du sol

- Un temps de présence trop long des brebis peut provoquer un tassement du sol, néfaste pour la vigne.

L'enherbement réduit la production de raisin

- Constat d'une concurrence assez forte du couvert herbacé : la production est réduite par rapport à la période où les rangs étaient systématiquement désherbés

Et des conseils pour réussir!



Travailler avec un éleveur voisin : la meilleure solution !

Si cette opportunité est offerte c'est la façon la plus simple de mettre en place cette pratique. Des brebis étaient présentes sur l'exploitation à une époque mais les agriculteurs ne souhaitent pas reprendre un troupeau : il faut les alimenter ensuite toute l'année et ils n'ont pas les surfaces pour ça.

Bien respecter les périodes de pâturage

Afin d'éviter tout problème sur la culture, les critères d'entrée et sortie des parcelles doivent être bien respectés

Pas de pâturage avant la chute des feuilles (les vignes ont alors pu faire leurs réserves) ni après le débourrement (les bourgeons, très fragiles, seraient détériorés)

Rédaction : Emmanuelle GENEVET – Chambre d'Agriculture d'Occitanie – emmanuelle.genevet@occitanie.chambagri.fr

Contact : Mélanie GOUJON – Chambre d'Agriculture des Pays de Loire – melanie.goujon@pl.chambagri.fr

Soutien méthodologique : Paola SALAZAR – INRAE, UMR Agronomie – paola.salazar@inrae.fr

Retrouvez tous les résultats du projet sur : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/...

ESPERE est un projet lauréat REFLEX 2023.

La responsabilité du Ministère en charge de l'Agriculture ne saurait être engagée.

